



**CIRCULAIRE N° 1665**

**DU 19-10-2006**

**Objet : formations continuées pour les personnels de cuisine**

**Réseaux : Tous**

**Niveaux et services : FOND / SEC/ CPMS**

**Période : Année scolaire 2006-2007**

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux membres de l'Inspection pour l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire de la Communauté française ;
- Aux membres de l'Inspection pour l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire subventionné ;
- Aux vérificateurs de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental et secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés.

**Pour information :**

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française.

**Autorités :** Ministre-Présidente chargée de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale

**Signataire(s) :** Marie ARENA

**Gestionnaires :** Cabinet de la Ministre-Présidente

**Personne(s)-ressource(s) :** Rajae Essefiani ([rajae.essefiani@cfwb.be](mailto:rajae.essefiani@cfwb.be))

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :** texte : 2 pages/annexe : 1 page

**Téléphone pour duplicata :**

**Mots-clés :**

Madame, Monsieur

Dans le cadre de la « Politique de promotion des attitudes saines », le Gouvernement de la Communauté française a prévu l'organisation, en partenariat avec l'Enseignement de Promotion sociale, de formations continuées pour les personnels de cuisine de l'Enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux.

Le but de ces formations est de renforcer les connaissances des participants en ce qui concerne les critères diététiques ou nutritionnels dans la conception et la préparation d'un repas.

Durant cette année scolaire, quatre formations sont ainsi proposées de novembre 06 à mars 07 en partenariat avec le CEFOR-IEPS de Namur.

Essentiellement théorique, la formation abordera la question de la nutrition pour une alimentation saine via les thèmes suivants : les protéines, les lipides, les glucides, les fibres alimentaires, les vitamines, les sels minéraux et les oligo-éléments. Pour chaque élément précité, les rôles, sources et besoins seront étudiés et ce, en fonction des rationnaires envisagés. Seront également abordés les critères de fraîcheur, les modes de cuisson les plus appropriés et les techniques de conservation. Enfin, des menus complets équilibrés et sains seront rédigés. Un syllabus gratuit servira de support à la formation.

Les formations auront lieu **le mercredi après-midi de 14h à 19h**. Les dates et les lieux de ces quatre formations sont les suivants :

#### **1<sup>ère</sup> formation**

Dates : 8, 15, 22, 29 novembre 06

Lieu : CEFOR-IEPS, Boulevard Cauchy 9-10 à 5000 Namur

#### **2<sup>e</sup> formation**

Dates : 6, 13, 20 décembre 06 et 10 janvier 07

Lieu : Institut Provincial Enseignement secondaire de Promotion sociale, rue Julien Ghuyssen à 4670 Blegny

#### **3<sup>e</sup> formation**

Dates : 17, 24, 31 janvier 07 et 7 février 07

Lieu : CF Mons, Avenue Roi Albert 643 à 7012 Jemappes

#### **4<sup>e</sup> formation**

Dates : 14 février 07 et 7, 14, 21 mars 07

Lieu : CEFOR-IEPS, Boulevard Cauchy 9-10 à 5000 Namur

Ce projet constituant une formation au bénéfice des personnels de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, les stagiaires concernés sont dispensés du droit d'inscription. Par ailleurs, les frais de déplacement des stagiaires seront pris en charge par la Communauté française au tarif "chemin de fer".

Les inscriptions se font auprès des deux conseillers en alimentation saine de la Communauté française :

Monsieur Benoît Rousse : 0497/54 22 61  
Monsieur Jean-Marie Dessard : 0477/57 70 88

J'invite donc vivement tous les établissements scolaires à diffuser cette information auprès des personnels de cuisine.

**Marie ARENA**  
**Ministre de l'Enseignement obligatoire**  
**et de Promotion sociale**